

| Titulaire du contrat |  |
|----------------------|--|
| Référence abonné :   |  |
| Nom, Prénom :        |  |
| Adresse :            |  |
| Ville :              |  |
| Téléphone :          |  |
| Mail :               |  |

**Désignation du compte à débiter (RIB)**

**BIC** (Bank Identifier Code)

[illegible]

**NOM DU TITULAIRE DU COMPTE :** \_\_\_\_\_

Merci de joindre une copie de votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

## Formules de prélèvement

(Choisissez votre formule)

☐ **Prélèvement automatique**  
*La régularisation sera effectuée après l'émission de vos factures semestrielles.  
La date de prélèvement figurera sur vos prochaines factures.*

☐ **Prélèvement mensuel** *(anticipatif)*  
*Vos factures annuelles sont anticipées jusqu'au mois précédant leur émission.  
Régularisation du solde après facturation.  
Les factures impayées avant la mise en place de l'échéancier seront prélevées automatiquement.*  

☐ Le 10 du mois      ou      ☐ Le 20 du mois

**La mise en place de votre prélèvement est simple, rapide et sécurisée, directement depuis votre espace personnel en ligne. Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer de documents : tout se fait en quelques clics.**

**<https://sogea-eau.fr>**



Dans le cadre d'un traitement manuel, merci de nous faire parvenir ce mandat complété, accompagné d'une copie de votre RIB, par courrier postal.

**Fait à** \_\_\_\_\_, **le** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ **Signature :** \_\_\_\_\_

*En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SOGEA Nord Ouest TP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à effectuer ces prélèvements conformément aux instructions de SOGEA Nord Ouest TP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions prévues dans la convention que vous avez conclue avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans un délai de huit semaines à compter de la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 02 47 48 27 52.*

*Les informations recueillies dans ce formulaire sont destinées exclusivement au créancier pour la gestion de la relation client. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le Service Clientèle de SOGEA NORD OUEST TP. Aucune donnée ne sera transmise à des tiers à des fins de prospection commerciale.*

## Pourquoi mettre en place un prélèvement ?

### **Simplicité**

Vos paiements sont effectués automatiquement, sans action de votre part.

### **Tranquillité d'esprit**

Vous évitez tout risque d'oubli ou de retard.

### **Sécurité**

Les paiements sont traités via un mandat SEPA sécurisé.

### **Gain de temps**

Plus besoin de gérer chaque règlement individuellement.

### **Souplesse (en prélèvement mensuel)**

Vos paiements peuvent être étalés sur 10 mois.

---

## Quel type de prélèvement choisir ?

### **Prélèvement automatique**

Le montant de chaque facture est prélevé automatiquement à la date indiquée sur celle-ci.

Ce mode permet de régler vos factures sans intervention de votre part.

### **Prélèvement mensuel**

Ce mode permet d'anticiper la prochaine facture grâce à des mensualités réparties sur **10 mois**, si votre contrat couvre l'année civile complète.

Il ne concerne pas les factures déjà émises.

Les mensualités versées seront déduites du montant de la prochaine facture.

---

## Comment mettre en place votre prélèvement ?

### **Par courrier**

À réception de vos documents **complétés et signés**, accompagnés d'une **copie de votre RIB**.

### **En ligne (mise en place immédiate)**

En accédant à votre **espace client** :

 <https://sogea-eau.fr>

ou en scannant le **QR Code** :

